

RD Congo/ Troubles

Coups de feu et violences dans plusieurs quartiers de Kinshasa

AFP  
Kinshasa/RDC

Des coups de feu ont été entendus hier lundi près de la prison centrale de Kinshasa et dans d'autres quartiers de la capitale de la République démocratique du Congo, selon plusieurs témoignages d'habitants à l'AFP qui font état de victimes.

DES tirs ont été entendus près de la prison de Makala, cible d'une attaque qui avait conduit à l'évasion de plus de 4.000 détenus en mai, ainsi que dans les communes de Matete et Ndjili vers l'aéroport de la mégapole de 10 millions d'habitants, selon ces témoignages. "Depuis environ une heure, ça tire autour de la prison de Makala, il n'y a plus de circulation, les avenues sont vides ici à Selembao", le quartier de la prison, a déclaré en début de matinée

Emmanuel Cole, un militant des droits des prisonniers. Une source de la société civile a fait état d'"au moins sept policiers" tués et de "deux assaillants tués à bout portant par les PM (police militaire). Leurs corps ont été emportés". "J'ai vu un autre corps", sur une autre avenue du quartier de Selembao, a indiqué cette source. "Ça tire à l'arme légère (...), le marché est fermé", a témoigné un habitant de Selembao, Philemon Mboko, selon lequel le commandant de la police aurait été tué. "Il se passe quelque chose du côté de Selembao. Nous cherchons à comprendre ce qui se passe exactement", a déclaré à l'AFP le colonel Pierrot-Rombaut Mwanamputu, porte-parole de la police vers 09h00 GMT, sans autre précision depuis malgré des relances téléphoniques. Des coups de feu ont également été entendus dans les



Photo : D.R

Selon les autorités de Kinshasa, la situation sécuritaire de la ville est sous contrôle.

quartiers populaires de Matete (centre est) et de Ndjili vers l'aéroport, selon des témoignages qui évoquent au moins cinq morts dans cette dernière commune. Douze personnes ont été tuées lundi par des "balles perdues" dans une vague de violences visant plusieurs quartiers de Kinshasa, a indiqué la police qui a accusé une secte politico-religieuse opposée au président Joseph Kabila. "Au titre de bilan provisoire, il a malheureusement été

déploré à ce stade quelques pertes en vies humaines, douze personnes fauchées par balles perdues", a déclaré un porte-parole de la police dans un flash interrompant les émissions de la télévision publique, la RTNC. Il a aussi mentionné le "lynchage" de deux commissaires de police, "tous deux dans un état de santé très critique". Le porte-parole a accusé les Bundu Dia Mayala, une branche du mouvement

politico-religieux sécessionniste Bundu Dia Kongo, d'avoir provoqué les violences dans différents quartiers de la capitale. Des violences auraient aussi éclaté du côté de l'Université pédagogique nationale (UPN) dans la commune de Ngaliema. Personne n'a revendiqué ces attaques qui interviennent à la veille de deux journées "ville morte" à l'appel de l'opposition. Outre la prison de Makala, les commissariats de police de Limete, Matete et Kalamu ainsi que le marché central de Kinshasa, ont été aussi attaqués ces dernières semaines. Ces attaques ont lieu au moment où la RDC se trouve dans une impasse politique liée au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, dont le mandat a échoué le 20 décembre. L'opposition demande son départ et des élections.

Dernière minute

Général Sylvano Kasongo : Il n'y a pas d'évasions, la situation est sous contrôle à Kinshasa

AFP  
Kinshasa/RDC

Après des tirs nourris dans plusieurs quartiers de Kinshasa ce lundi 7 août 2017, la situation est sous contrôle à Kinshasa, a indi-

qué à l'AFP le Général Sylvano Kasongo, commissaire provincial (Kinshasa) de la Police nationale congolaise. « Il n'y a pas d'évasions à la Prison centrale de Makala. Je peux vous le confirmer. Il y a eu certes attaque. Les assaillants ? Nous savons

que ce sont des gens de Ne Mwanda Nsemi. Nous rassemblons les éléments et nous allons vous communiquer le bilan. Retenez que la situation dans Kinshasa est sous contrôle, a déclaré le Général Sylvano Kasongo. Toutefois, la situation reste tendue à Bumbu, Selem-

bao, N'djili, Ngaliema et d'autres communes de la ville de Kinshasa après des affrontements entre des présumés adeptes de Bundu Dia Kongo et les forces de l'ordre et de sécurité. Le bilan n'est pas connu, mais des sources militaires parlent de deux

officiers FARDC et une dizaine d'assaillants tués. Ces attaques interviennent à l'expiration ce lundi 7 août 2017 de l'ultimatum lancé aux autorités congolaises par Ne Mwanda Nsemi en juin dernier pour quitter le pouvoir.

Afrique du sud/ Parlement

La motion de défiance contre Zuma sera votée à bulletin secret

AFP  
Le Cap/ Afrique du sud

LA présidente du parlement sud-africain a créé la surprise lundi: les députés voteront à bulletin secret la motion de défiance contre le chef de Jacob Zuma, une décision qui pourrait encourager des députés de l'ANC au pouvoir à lâcher Jacob Zuma controversé jusque dans ses rangs. Pour être adoptée mardi, la motion de défiance, qui a été déposée par l'opposition, doit recueillir la majorité absolue des députés, soit 201 voix. Le Congrès national africain (ANC), de feu Nelson Mandela y possède une confortable majorité de 249 sièges. L'opposition réclamait un vote à bulletin secret, convaincue de pouvoir "retourner" des députés du Congrès national africain (ANC, au pouvoir) s'ils n'ont pas la pression d'un scrutin à main levée. Le président Zuma est empêtré dans une

série de scandales politico-financiers, qui l'ont affaibli au sein même de l'ANC où on s'inquiète des conséquences électorales de ce climat malsain. Si la défiance était votée, le chef de l'Etat et le gouvernement devraient démissionner. Dans les minutes suivant l'annonce de Mme Mbete, l'ANC s'est empressé de dire qu'il n'avait "aucun doute sur l'échec de cette motion, comme ce fut le cas pour beaucoup d'autres dans le passé". "Nous ne doutons pas de la loyauté" des députés de l'ANC, a ajouté le parti. Le président Zuma, au pouvoir depuis 2009 et dont le dernier mandat expire en 2019, a déjà survécu à trois motions de défiance. La colère gronde cependant depuis des mois dans les rangs du parti au pouvoir, qui a mal vécu son revers historique aux élections municipales d'août 2016 et difficilement digéré le limogeage en mars du ministre des Finances Pravin Gordhan, pourfendeur de la



Photo : D.R

La motion de défiance contre le président Zuma sera votée aujourd'hui à bulletin secret.

corruption. Le Parti communiste, membre de la coalition tripartite au pouvoir, a lui "réitéré", pas plus tard que la semaine dernière, son appel au président Zuma à démissionner. Il n'a toutefois pas donné publiquement de consigne de vote à ses députés qui sont membres du groupe parlementaire de l'ANC. - "Plus d'excuse pour faire tomber Zuma" - Après une décision de la Cour constitutionnelle, la balle était

dans le camp de Baleka Mbete pour trancher entre bulletin secret ou main levée, comme c'est la tradition. Le principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique (DA), s'est réjoui de sa décision. "Les députés de l'ANC n'ont aucune excuse et doivent utiliser leur vote pour dénoncer la corruption et faire tomber le président Jacob Zuma", a lancé la DA. "Il est improbable qu'un nombre significatif de dépu-

tés de l'ANC soient prêts à voter contre leur propre parti", a aussi réagi l'analyste Daniel Silke. "Je ne pense pas que l'ANC veuille que l'avenir du président soit dicté par une motion de défiance déposée par l'opposition", a-t-il ajouté à l'AFP rappelant que l'ANC pourra faire son propre ménage en décembre lors de sa conférence nationale. A cette occasion, l'ANC élira son nouveau président qui prendra la succession de M. Zuma à la tête du parti. Deux noms figurent parmi les favoris pour lui succéder à la tête de l'ANC: l'actuel vice-président Cyril Ramaphosa, chef des frondeurs anti-Zuma, et Nkosazana Dlamini-Zuma, l'ancienne patronne de l'Union africaine (UA). Mme Mbete fait aussi partie des candidates possibles. Sa décision lundi d'autoriser un vote à bulletin secret est "surprenante", compte tenu de sa loyauté sans faille jusqu'à présent vis-à-vis de M. Zuma, a souligné Judith February.

L'Afrique en bref

- **Tunisie/ Le navire de militants anti-migrants bloqué au large du pays**  
Le C-Star, navire affrété par des militants européens d'extrême droite pour lutter contre le trafic de migrants au large de la Libye, était bloqué lundi au large de la Tunisie, où un puissant syndicat a appelé à empêcher son ravitaillement. "A tous les agents et employés des ports tunisiens: ne laissez pas le bateau du racisme C-Star souiller les ports de Tunisie. Expulsez-les comme ont fait vos frères à Zarzis et Sfax", a lancé sur Facebook le syndicat UGTT, prix Nobel de la Paix 2015 avec trois autres organisations.
- **Afrique du Sud/ Un vice-ministre agresse une femme dans un club**  
Un membre du gouvernement sud-africain a présenté lundi ses excuses après s'en être violemment pris à une femme dans une boîte de nuit de Johannesburg, un incident dont s'est saisie la police. "Je veux présenter mes excuses sans réserve à Mme Mandisa Duma, sa famille, le gouvernement sud-africain, tous les Sud-Africains et toutes les femmes en particulier", a déclaré le vice-ministre de l'Education Mduzuzi Manana dans un communiqué.

A travers le monde

- Philippines  
**Rencontre entre Tillerson et le sulfureux président philippin**  
Le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson a rencontré lundi à Manille Rodrigo Duterte, faisant fi des inquiétudes sur la meurtrière "guerre contre la drogue" menée par le président philippin dans ce pays d'Asie du Sud-Est depuis son arrivée au pouvoir au printemps 2016. Les deux hommes ont ignoré les questions des journalistes sur les droits de l'Homme. Quand on lui a demandé si ces thématiques avait été évoquées durant leurs discussions, M. Duterte a répondu: "Elles ne l'ont pas été". Washington a finalement choisi de ne pas offenser son allié de longue date pour éviter de le pousser dans les bras de la Chine, rivale de Washington dans la région.
- Corée du sud  
**Une loi pour les riches?**  
Le parquet sud-coréen a réclamé lundi une peine de 12 ans de prison contre l'héritier de l'empire Samsung jugé pour corruption, mais Lee Jae-Yong est loin d'être le seul capitaine d'industrie à se retrouver aux prises avec la justice. Les puissants conglomérats familiaux qui dominent l'économie sud-coréenne, appelés "chaebols", ont des liens rapprochés avec le pouvoir. Leurs patrons ont bien souvent été inculpés entre autres pour corruption, abus de biens sociaux, évasion fiscale. Cependant, peu d'entre eux ont passé du temps derrière les barreaux.